

Extraits des Journaux Français.

VARIÉTÉS.

Les carrosses de la République et les comptes du
Gouvernement provisoire.

Tout le monde se souvient de l'étonnement avec lequel les bons Parisiens, peu de jours après la révolution de Février, voyaient circuler dans les quatre coins de Paris les voitures de Louis-Philippe attelées de chevaux magnifiques. Le mot de l'énigme vient d'être révélé au public dans une brochure publiée hier, par M. Tirel, ex-contrôleur des équipages du roi au moment de la révolution. M. Tirel raconte en ces termes un horrible épisode de cette révolution de Février, si pure de toute espèce d'excès, s'il faut en croire les panegyriques de MM. de Lamartine et autres :

« Vers les dix heures (le 24 au matin), le comte de Chabannes (écuyer commandant) prescrivit de faire atteler les voitures de voyage du roi... La porte cochère de la rue Saint-Thomas-du Louvre avait été tenue fermée... A midi, l'ordre arriva du château de faire avancer les voitures... »

« A l'instant où le sous-piqueur Hairoir montait à cheval pour partir à la tête du convoi, je lui dis qu'il serait prudent de mettre son carriek bien pour couvrir la livrée rouge. « Eh ! que voulez-vous qu'on nous fusse à nous autres, qui ne voulons de mal à personne ? D'ailleurs vous savez qu'on ne peut faire le service du roi en bien. Nous passons-rons bien, soyez tranquilles. »

« On ouvrit la grande porte pour faire sortir les équipages. A peine les deux premières voitures furent-elles dehors, que force fut de la renfermer. Une troupe arrivée accourait en désordre pour s'introduire dans la cour des écuries. »

« Le convoi ainsi coupé, nous entendîmes bientôt après d'affreuses détonations réentir de toutes parts, notamment une espèce de feu de peloton qui partait de la place du Carrousel ; nul doute qu'il n'eût été dirigé sur les équipages du roi. »

« Ce n'était que trop vrai. Une bande de vingt-cinq à trente brigands s'était embusquée derrière l'hôtel de Nantes, à l'entrée de la rue de Rohan, et c'était elle qui venait de faire feu sur les voitures. »

« Deux chevaux d'attelage restèrent sur le pavé ; deux autres furent grièvement blessés. Quant au jeune piqueur, sur lequel le feu de ces forcenés avait été plus particulièrement dirigé, son cheval tomba roide mort, criblé de douze à quinze balles ; mais, par un miracle providentiel, le cavalier n'avait nullement été atteint. »

« Eperdu, il se dégage, et court vers l'Arc-de-Triomphe pour y trouver un refuge. Vain espoir ! un monstre altéré de sang arrive à sa rencontre, et lui décharge à bout portant son fusil en pleine poitrine. L'infortuné Hairoir chancelle et tombe ; la balle lui avait fracassé la clavicle droite et coupé l'artère carotide. »

« L'assassin s'empare du chapeau galonné en or de sa victime. Il l'éleve en l'air comme un signe de triomphe, en appelant les complices de son horrible forfait à venir partager les dépouilles du malheureux jeune homme, gisant sur le pavé dans une mare de sang. Cet acte de brigandage fut immédiatement accompli par tous avec une dextérité qui montrait assez que ses auteurs n'en étaient pas à leur coup d'essai. Le cadavre ne conserva bientôt plus que la chemise. »

«... Après avoir lestement déponillé leur victime, les bandits vinrent aux voitures, qu'ils firent rétrograder vers les écuries. Ils trouvèrent la porte de l'hôtel forcée par la multitude, qui avait mis obstacle à la sortie du convoi. On détela les chevaux en coupant les traits à coups de sabre et à coups de couteau, et on fouilla les coffres des voitures. Les effets de voyage que les gens de la maison y avaient déposés furent impitoyablement pillés, et l'on vola même jusqu'aux fous des cochers. »

On peut juger, d'après ces détails, dont personne ne pourra contester la vérité, du degré de créance qu'il faut accorder aux hymnes qu'on a chantés en l'honneur des héros immaculés du Février 1848 ! Et, l'on saura que les détails donnés par M. Tirel sur l'assassinat de la place du Carrousel ne sont pas complets. En effet, à peine le cadavre du malheureux Hairoir était-il refroidi, que son assassin se présenta au nouveau directeur du Musée, et sollicita, comme récompense de son acte d'héroïsme, la place de gardien de cet établissement. La requête fut agréée et, pendant près d'une année, le meurtrier du piqueur de Louis-Philippe conserva son emploi au Louvre où ses confrères le désignaient sous le nom de « l'assassin ! »

Le plus curieux chapitre de l'opuscule de M. Tirel est celui où il raconte l'insurrection du bien d'autrui faite par MM. les membres du Gouvernement provisoire qui se crurent autorisés à user et à abuser des chevaux et des voitures qui appartenaient au domaine privé de Louis-Philippe :

« On est généralement très-disposé à blâmer chez les autres les habitudes de bien-être dont on est privé soi-même ; et voilà pourquoi les gens forcés d'aller à pied crient tant contre ceux qui vont en voiture. Mais vient un changement de fortune, et les plus austères à cet égard se font traîner sans le moindre souci de leurs précédentes diatribes ; ils ne se font nul scrupule d'éclabousser les pétons. »

«... On vit en effet les héros de Février, ces républicains aux mœurs simples et si sévères, en théorie bien entendu, se précipiter sans aucune vergogne sur les moelleux coussins des voitures du tyran. »

«... Le nombre des voitures affectées au service des membres du gouvernement de la République ou de leurs familles, a été de quarante et une, savoir : 1 berline, 1 landau de ville, 17 coupés, 10 calèches, 7 brisks, 2 coureurs, 2 wursels, 1 char-à-bancs. »

« J'en donne plus loin le contrôle nominatif. « Le nombre des chevaux de selle et d'attelage était de quatre-vingt-onze. J'en donne également le contrôle. L'un et l'autre de ces documents sont fidèlement extraits des registres matricules du service des écuries du roi. »

M. Tirel a enregistré, jour par jour, et additionné le montant des sommes que les vaincus républicains de 1848 auraient dû solder pour leurs carrosses :

Décomptes individuels. — Carte à payer.

1° Le citoyen Ledru-Rollin, avocat disert, tribun fougueux, mais moins ardent pour l'exécution, avait sous ses romaines cinq voitures : l'Ébèbe, coupé bas ; le Prince, coupé de cérémonie ; le Royal, char-à-banc de promenade ; la Marguerite, calèche de ville, et le Phénix, landau de ville et de campagne. »

« Il avait, de plus, vingt-deux chevaux de supplément dans ses écuries ; un piqueur pour prendre ses ordres (c'était le nommé Millet, celui-là même qui arrêta l'assassin Lecomte à Fontainebleau lorsqu'il venait de tirer sur le

roi) ; dix cochers, aide-cochers et parafreniers ?

« Jamais aucun des princes, fils du roi, n'eut un service aussi considérable. »

« Voici quelques uns des noms des vingt-deux chevaux de supplément :

« Cétalon, Fougueux, Intrépide, Trompeur, Rôdeur, Obstiné, Envieux, Démon, Orageux, Montagnard, Hypocrite, Superbe, etc., etc. »

« Le citoyen Ledru-Rollin a joué de ce matériel pendant les soixante-quinze jours de sa puissance. »

« Quatre voitures attelées, à 25 fr. l'une 100 fr. par jour. 7,500 fr. »

« Dix-huit chevaux de selle et d'attelage harnachés, à 15 fr. l'un 270 fr. par jour. 20,250 »

Total 27,750 fr.

« 2° Au citoyen Armand Marrast on donna le coupé le Ci-Devant, attelé de Pimpan. »

« La somme n'est pas très-forte, d'ailleurs : il s'agit de cent dix-neuf journées à 25 fr., ci. 2,975 fr. »

« 3° Le citoyen Garnier-Pagès, ancien courtier de savons à Marseille, a eu pendant cent dix-neuf jours le coureur l'Ombra, attelé de Gascon-Maisseilles, qui, à raison de 25 fr. par jour, font. 2,975 fr. »

« 4° Le citoyen François Arago s'est servi pendant cent dix-neuf jours du coupé l'Étoile, attelé de l'Éclair-Foudroyant. Ci, à raison de 25 fr. par jour. 2,975 fr. »

« 5° Le citoyen Flocon avait à sa disposition le coupé le Poon, attelé de Chicard-Intrigant, et pour le service habituel de madame, la calèche la Duchesse, attelée de Calypso-Pomarré. Je ne compterais que la dépense d'une seule voiture, quoique les garnitures intérieures aient été fortement salées et endommagées. Ci, pour cent dix-neuf jours à 25 fr. 2,975 fr. »

« 6° Le citoyen Isaac Crémieux se servait du briska le Cerbere, attelé de Judas-Grisson. Ci, pour cent dix-neuf jours à raison de 25 fr. 2,975 fr. »

« 7° Le citoyen Carnot s'est servi, pendant cent vingt-six jours, du coupé le Désert, attelé de Midas-Pédant. Ci, à 25 fr. par jour. 3,150 fr. »

MM. Marc Caussidière, Recurt, Duclerc, Ducoix, Trélat, E. Arago, Tourret, Sobrier avaient aussi des carrosses et les chevaux. »

Le citoyen Clément Thomas, célèbre par son fameux mot contre la croix de la Légion d'Honneur : « C'est un hochet de vanité, » le citoyen Clément Thomas montait deux chevaux sortis des écuries du roi et qui portaient les noms suivants : Hochet et Jaloux ! Le contrôleur Tirel se vengeait comme on voit, à sa manière, de la dure nécessité où il se trouvait de fournir de chevaux et de véhicules les illustres gouvernants de Février dont trois seulement, MM. Lamartine, Dupont (de l'Eure) et Vauballe refusèrent de se faire porter ou véhiculer aux frais du tyran. »

La correspondance de Paris, publiée par l'Indépendance, journal de Bruxelles, renferme au sujet des comptes du gouvernement provisoire, quelques détails qu'on lira avec intérêt après ceux qui viennent d'être publiés par M. Tirel sur nos révolutionnaires de Février :

« Je vous parlerai aujourd'hui d'un document que je crois destiné à produire une certaine sensation dans notre monde politique. Il s'agit du rapport annuel de la cour des comptes, rapport que le premier président de cette cour remettrait entre les mains du roi, et qu'il remet entre les mains du Président de la République. Seulement, au lieu des initiales

L.-P., l'exemplaire officiel, relié en maroquin rouge de l'imprimerie nationale, porte aujourd'hui les initiales L.-B. Voilà toute la différence entre l'ancien rapport et le nouveau. »

« Le rapport, qui sera publié dans quelques jours et distribué aux membres de l'Assemblée, concerne les faits de l'année 1848, si féconde, comme vous savez, en irrégularités financières. Le gouvernement de la République, en France, n'a pas été jusqu'ici l'âge d'or de la comptabilité... »

« Je ne m'attacherai qu'aux points principaux. »

« Et d'abord, parlons d'un fait qui vous touche un peu, vous et les autres monarchies constitutionnelles du continent. Si vous lisez le rapport, vous y verrez qu'on a trouvé dans les comptes du département de la guerre plusieurs paiements qui se rattachent à l'expédition de Risquons-Tout... De même, sous le titre de secours de route aux réfugiés, le gouvernement provisoire a donné des sommes considérables à des légions de Polonais, d'Allemands, d'Italiens dirigés sur les divers foyers d'insurrection. Les ordonnateurs de ces dépenses ont à peine pris soin d'en déguiser l'odieux illégitimité. Ainsi on a trouvé dans les comptes du ministère de l'intérieur des frais d'équipement, de nourriture et de transport de cinq cents Polonais sortis, on ne sait d'où, et se rendant en Prusse, avec armes et bagages, comme une armée de propagande révolutionnaire. »

«... Peu de temps après Février, M. de Courtais demanda un jour, et obtint une avance de 20,000 fr. pour la solde de cette troupe. Sur cette somme, 16,000 francs furent employés en dépenses complètement étrangères à la garde mobile, et ces dépenses sont appuyées, par toute justification, d'une simple note où l'on trouve des renseignements tels que ceux-ci :

« Le 25 Février, donné à des blessés, 600 fr »

« Le 26, donné à des attroupements 500 »

« L. pour faire évacuer les Tuileries par les destructeurs. 1,505 »

« Le général Courtais, comme on voit, avait aussi sa police particulière. De tous les gouvernements, celui de 1848 est bien certainement celui qui a le plus usé de la police. Il a passé son temps à se surveiller lui-même, ce qui assurément ne prouve pas qu'il ait jamais eu une grande confiance dans sa moralité ni dans sa force. Parmi les dépenses particulières des membres du gouvernement provisoire, la cour des comptes signale des frais de réparation aux voitures de l'ancienne liste civile, dont ces Messieurs s'étaient emparés. Elle signale également des sommes assez considérables employées, soit à soutenir le journal la Réforme, soit à publier les discours de M. Louis Blanc sur l'organisation du travail. »

« De M. Louis Blanc aux ateliers nationaux, la transaction est naturelle. Qui, en effet, plus que lui a contribué, par ses prédications funestes, à allumer la haine de l'ouvrier contre le patron, à faire désorser les manufactures et les usines et à précipiter la multitude dans ce camp de l'Émeute et de l'Insurrection qu'on a appelé les ateliers nationaux ? La cour des comptes a dû rechercher les justifications sur pièces comptables, de l'emploi de quatre millions qui ont été versés dans ce gouffre. »

« Vaine tentative. Il a été impossible de découvrir les traces d'une comptabilité régulière dans la distribution de cette solde destinée à la gloire civile. La moitié peut-être de ces 4 millions sortit du trésor sans crédit légal, sans autre contreseing que celui de la vio-

lence on de la peur, a été livrée pendant plusieurs mois à une sorte de pillage concerté entre des agents infidèles et les différents chefs de ces cohortes, que le gouvernement provisoire laissait organiser et enrégimenter sous ses yeux, non pas pour le travail, mais pour servir d'auxiliaires à l'exécution du vaste complot ourdi contre la société. »

Après avoir jeté les yeux sur ces extraits, les lecteurs comprendront, pourquoi certains hommes, en haut et en bas, se précipitent avec tant d'ardeur dans les révolutions. Ce n'est pas seulement pour assouvir leur haine contre les rois qu'ils inversent les trônes !

AURELIEN DE COURSON.

La Propagande Révolutionnaire.

Le Journal de Bruxelles, dit l'Ami de la Religion de Paris, publie un document bien fait pour attirer l'attention des amis de l'ordre, en leur montrant avec quelle persévérance les ennemis de la société se relèvent sans cesse après leurs défaites, ennemis implacables et contre lesquels il faut être toujours en garde. »

C'est une circulaire d'un COMITÉ CENTRAL de l'Association révolutionnaire. On y présente un rapport sur l'état de l'association. Nous n'en pouvons citer que quelques passages ; il feront juger du reste.

« Les détails du parti révolutionnaire pendant l'été dernier en avaient pour un moment dissous presque complètement l'organisation. Ses membres les plus actifs, impliqués dans les différents soulèvements, avaient été dispersés, les relations avaient cessé, la correspondance était devenue momentanément impossible. Nous ignorions, en effet, ce qu'étaient devenues les sociétés, et nos lettres étaient exposées à être interceptées par la police. En conséquence, le Comité central avait été, vers la fin de l'année dernière, condamné à l'inactivité la plus complète... »

« En Suisse, au commencement de cette année, plusieurs réfugiés plus ou moins connus, pour avoir pris part aux différentes insurrections formèrent une société qui avait pour but de coopérer, au moment opportun, au renversement des gouvernements existants et de tenir prêts des hommes qui se chargeraient de diriger le mouvement et même de l'organiser. Cette affiliation n'avait pas un caractère de parti prononcé, car les éléments variés dont elle était composée ne le permettaient pas. C'étaient des hommes de toutes les fractions du parti révolutionnaire, des communistes les plus déterminés, d'anciens membres de l'Association, même de timides démocrates de petite bourgeoisie, et des ci-devant membres du gouvernement révolutionnaire du Palatinat... »

« Le comité pouvait d'autant moins voir dans cette Société un danger pour l'Association que dans le comité central de la première se trouve un membre de l'Association qui a toute notre confiance et qui est chargé de surveiller et de nous faire connaître les mesures et les plans de ces gens, en tant qu'ils blessent l'Association. Il a, en outre, envoyé une émissaire en Suisse, à l'effet d'attirer toutes les forces utiles et de se concerter avec les membres susdits pour organiser l'Association en Suisse. Les communications reçues de là sont entièrement sur les documents authentiques... »

« En général, depuis la révolution de Février et depuis l'expulsion de la plupart des membres de l'Association des ouvriers allemands de Bruxelles, l'Association en Belgique a considérablement perdu en force. Les

BEUBRON.

ANDRÉ LE VOYAGEUR.

(Suite.)

O mes amis ! disait-il un jour, à ceux dont les paroles exprimaient le mécontentement et dont le regard peignait le chagrin, notre existence ne peut être calme comme la surface de cette mer qui se balance lentement : demain peut-être il y aura une tempête ; et qui sait si les orages ne se succéderont point ? Nous ne pouvons les éviter ; mais on peut prévenir par une prudente manœuvre les malheurs qu'ils causeraient. Ces regrets qui vous agitent, quelquefois plus vivement que les autres ; hommes, parce que vous avez presque toujours à désirer ce qu'ils ont sans cesse en leur possession, il faut diminuer leur pouvoir : la résignation, pour vous, est une vertu qui apporte avec elle ses consolations. J'en ai connu pour qui c'était un devoir. Le monde a ses orages, et vous les ignorez. Rassemblés dans un faible espace, vous pouvez vous encourir ; le danger vous unit, si ce n'est l'amitié. Il y en a d'assez malheureux sur la terre pour que tout le monde soit étranger à leurs maux. »

Ces paroles m'avaient frappé. Le soir j'allai le trouver ; car jamais il ne refusait d'écouter ceux qui avaient besoin de ses conseils

ou de ses consolations. Monsieur, vous nous avez dit que l'on pouvait prévenir les malheurs qui menacent notre vie par une conduite prudente ou par la résignation ; et que direz-vous donc à ceux qui sont entraînés par un irrésistible penchant, ou plutôt par leurs chagrins, à suivre une carrière qui ne leur donne que des tourments ? Car il y en a, ajoutai-je en soupirant, qui n'ont jamais pu trouver la tranquillité, et qui cependant auraient su en jouir. O mon cher André ! me répondit-il, le premier élément du bonheur manque en apparence à ceux-là ; mais la Providence ne l'a cependant refusé à personne ; il ne s'agit que de jeter un regard autour de soi pour trouver la résignation. Vous avez vu le noir monter de la gaieté jusque dans l'esclavage, qui ôte tous les biens de la vie, et vous ne pouvez pas porter quelquefois un ordre qui doit vous garantir de la mort ; vous avez vu le naufrage expirant de besoin sur des rivages stériles, et vous dédaignez l'abondance de l'Europe ; vous avez entendu parler des dissensions cruelles qui règnent dans presque tous les pays, et vous ne savez point jour de la tranquillité qu'on peut goûter loin des hommes ; vous n'avez entendu gémir sur l'intolérance qui cause tant de maux, et vous ne savez point apprécier cette intelligence qui règne parmi des êtres les de remarquer leurs défauts. Cependant, mon cher fils, si j'en entendais d'autres que vous se plaindre, je leur montrerais les véritables inconvénients de notre vie, et je les engageais à être heureux du bien qui leur reste, et que vous n'avez point.

Le lendemain, j'allai visiter encore notre bon vieillard, et ce fut ainsi qu'il reprit la parole : Vous le voyez, André, ce matin les flots étaient irrités, et maintenant ils s'apaisent. Vous ne pouvez point prévoir ce matin, disiez-vous, que l'orage se calmerait ; il en est de même partout dans la nature. Un seul instant sépare le temps du repos de celui de l'agitation. Heureux celui qui a déjà éprouvé des tempêtes, car il y en a bien peu qui voguent toujours sur une mer calme ! André, vous n'êtes qu'au milieu du voyage ; il est si doux d'entrer au port poussé par des vents paisibles !

Je lui répondis : il y en a qui font naufrage après bien des tempêtes. O mon cher André ! reprit-il, c'est que rien n'a pu les instruire. Vers le milieu de la vie il reste aux hommes deux manières de terminer le voyage ; car ceux qui nous avaient accompagnés, presque toujours nous abandonnent : fatigués de ce que l'on a vu, on peut chercher un asile dans la solitude, et garder le silence sur ce qu'on a senti. L'existence est tranquille, mais elle est sans douceur. Si l'on se laisse aller au vœu de la nature, tout s'embellit ; mais la joie n'est point sans agitation : il reste encore bien des émotions à éprouver. Il y a entre ces deux manières de vivre la différence qui se trouve entre l'absence de la peine et la joie sincère. Malheur à celui qui se méprend ! Il faut choisir promptement. Vous regrettez de ce que n'entraînant dans le fond de votre âme, vous n'y trouvez jamais le contentement ; et qu'avez-vous fait pour éprouver ce sentiment de

paix, qui est presque le bonheur ? Il faut cependant bien peu d'efforts pour y arriver. La satisfaction que vous souhaitez vient toujours de l'idée qu'on rend les autres heureux. Dans la jeunesse, cet espoir nous entraîne à choisir une compagnie ; dans l'âge mûr, il nous entoure de nos enfants. Croyez-moi, André, le bonheur n'est point si difficile à trouver. Je veux vous conduire dans mon modeste asile ; vous en verrez l'image, car rien n'égale la joie d'un retour désiré.

Tout ce que ce digne vieillard me disait adoucissait sans doute mes pensées ; mais, quand j'étais seul, elles étaient encore bien amères. Pourquoi, me disais-je un jour, l'homme que la Providence a le plus favorisé par le climat et par l'industrie est-il celui qui s'exile sans cesse de sa patrie ? heureux habitants de l'Europe, ne savez-vous rien aimer ? J'ai vu l'Indien, exposé aux feux d'un soleil dévorant, dédaigner nos fraîches vallées ; j'ai vu l'Américain demandant aux forêts de quoi soutenir sa pénible existence, et n'ambitionnant point un seul instant l'abondance de nos campagnes ; j'ai entendu les sauvages du Nord soupirer après leurs montagnes de glace, l'Arabe préférer ses déserts aux champs de l'Asie ; loin des lieux qui les virent naître, ils ne savaient rien désirer, et le seul mot qu'ils répétaient, c'était le doux nom de patrie. Quand ils n'étaient point soumis à l'esclavage, c'était l'espoir de rendre plus heureuses leurs familles qui les avaient fait voyager. Pour moi, mon désir avait été d'abord de satisfaire une vaine curiosité ; l'habitude ensuite m'avait en-

traîné : la passion des voyages avait surmonté les autres passions. J'ai tant voulu connaître le monde, que je ne connais plus mon pays, me disais-je. Tant d'être pouvaient m'aimer, qu'un seul être depuis mon départ ne m'est point resté attaché. Où les autres voient de l'affection, je n'ai trouvé que de l'indifférence. Je veux changer, il en est temps encore ; et d'ailleurs ne puis-je plus aimer ?

Je disais ces mots, lorsqu'un matelot cria : Terre ! Terre ! quand il s'agit des autres pays, répliqua un jeune voyageur, dis-moi, que c'est la France. Mais l'émotion qu'il éprouvait, je l'avais eue tant de fois, qu'alors mon cœur ne parla point, et que mes yeux se tournèrent tristement vers l'horizon. Non dis-je non, je ne sais plus aimer ! J'arrivai enfin au bout de six ans ; et, cette fois, il me sembla que je ne pouvais être trompé par le sort : je m'étais attendu à tout ce que réserve le temps, à tout ce que prépare la vieillesse. Si je songeais à mon père, des larmes baignaient mon visage ; je me rappelais, en frémissant, mon premier retour ; mais, monsieur, comment ma pensée aurait-elle été au-devant d'autres malheurs ? Devais-je craindre pour ceux que la jeunesse rapprochait de moi ? Était-ce parce qu'il existait quelque bonté sur la terre que j'aurais dû frémir en débarquant sur ces rivages ? et six années écoulées pour moi dans les périls devaient-elles m'ôter tout espoir pour ceux qui ne quittaient point leur chaumière ? Il n'avait pas fallu si longtemps à la mort ! Oui, je les vois, encore rassemblés, les habitants du village ;